

filles, et l'agitation extrême à laquelle elle était en proie, de même que l'incapacité d'exprimer aucune parole, nous rendaient impossible l'appréciation juste de son état mental actuel.

C'est en m'appuyant sur des données nettement mises en lumière par le professeur Dieulafoy, dans ses premières leçons de clinique médicale à l'Hôtel Dieu, de Paris, que je vous ai signalé l'importance pour le pronostic, de l'appréciation des divers troubles intellectuels associés à l'évolution de la chorée. " La prédominance de ces troubles (hallucinations, délire, agitation maniaque, lypémanie), avant ou pendant la phase choréique affirme l'éminent clinicien, doivent toujours nous faire redouter une forme grave de la maladie, et, le plus souvent une issue funeste."

Nous avons, d'un autre côté, pour éveiller nos appréhensions, le témoignage de la Religieuse, Maîtresse hospitalière, qui se rappelait avoir vu, dans ce même hôpital, plusieurs années auparavant, trois cas de chorée, de même apparence, chez des jeunes filles qui succombèrent quinze jours après leur admission.

Deux jours après, l'occasion nous était donnée de recueillir de la bouche même de la mère, les renseignements désirés sur les antécédents et sur les changements dans l'état mental de cette jeune fille. La mère nous révéla que l'enfant n'en était pas à sa première atteinte, et qu'elle en avait eu une attaque de la même maladie à l'âge de huit ans. Cette attaque, quoique moins intense que la crise actuelle, avait eu une durée de trois mois, plus longue que l'évolution ordinaire de la chorée. Quant à *l'état mental*, la mère nous apprit que, à la première et surtout à cette dernière attaque, les changements de l'esprit avaient été bien manifestes : l'enfant était d'abord devenue inquiète, mélancolique et sujette à des illusions ou à des hallucinations, pendant les deux ou trois premières semaines qui précédèrent les désordres musculaires : ainsi, elle craignait l'effondrement du toit de la maison, et soupçonnait en même temps que des personnes étrangères avaient pu s'y introduire et s'y tenaient cachées.

D'un autre côté, nous savions, de source différente, que le père et la mère étaient adonnés, depuis nombre d'années, à l'usage immodéré des boissons alcooliques, et que la jeune fille avait eu à subir, bien souvent, depuis son enfance, des ébranlements nerveux et des émotions morales violentes, par suite des scènes de désordre qui se passaient dans la famille, grâce aux habitudes d'ivrognerie des parents.